

Semaine 37

Lundi

Mardi

Mercredi



Jeudi

Repas végétarien

Vendredi

Les groupes d'aliments

Fruits et Légumes

Viandes, poissons oeufs

Féculeux

Matières grasses

Produits laitiers

Produits sucrés

Menu



Salade de riz provençale

Sauté de poulet à l'ananas

Haricots beurre

Fruit

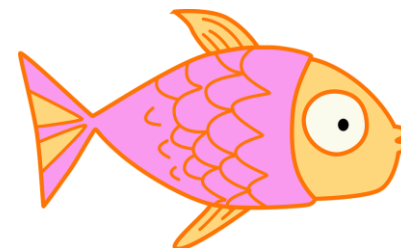


Carottes râpées vinaigrette

Mignonettes de bœuf à la tomate

Blé à la provençale

Liégeois au chocolat



Steak de soja sauce tomate

Farfalles

Camembert

Clafoutis vanille



Brandade de poisson

Suisse aux fruits

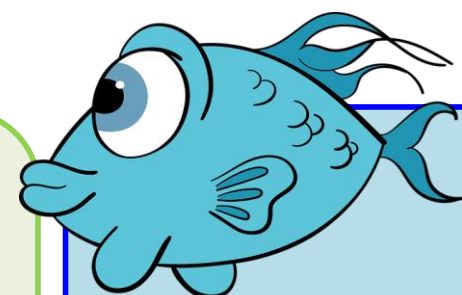
Fruit



Repas de substitution:

Lundi : Papillote de poisson
 Mardi : Colin sauce tomate

Présence de porc signalée par *



« Sandro, le poisson cuistot » te propose :

Ce vendredi, tu vas déguster une brandade de poisson !
 Sais-tu d'où vient le mot "brandade" ?
 Il vient du provençal "brandar" qui signifie "remuer".
 Ce plat est une spécialité de la ville de Nîmes, à base de poisson et d'huile d'olive parfois agrémenté d'ail, de persil ou de jus de citron.
 Le chef t'a préparé une brandade avec des pommes de terre pour en faire un plat complet !



Choix de la semaine

Entrée : Tomate croc'sel
 Légume : Haricots verts

Légende :

Produit issu de l'agriculture biologique



Produit de saison



Produit local



Dessert du chef



Compte-tenu du contexte actuel difficile en termes d'approvisionnements en produits alimentaires, les menus sont exceptionnellement à titre indicatif

Tous nos plats sont susceptibles de contenir les 14 allergènes suivants : céréales contenant du gluten (seigle, blé, orge, avoine, épeautre, kamut), crustacés, oeufs, poissons, arachides, soja, lait, fruits à coque, céleri, moutarde, sésame, anhydride sulfureux et sulfites, lupin et mollusques.
 Selon l'article R.112-14 du décret du 17 avril 2015, la cuisine centrale met à disposition un repas sans les 14 allergènes réglementaires, qui s'intègre dans le dispositif déployé par votre établissement.
 Merci d'orienter toute personne intéressée vers votre service de restauration pour en bénéficier et connaître les conditions tarifaires spécifiques.